

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Nationale des Investissements s'est réunie le 11 novembre 2022, dans la salle de réunion du Ministère de l'Economie et des Finances, sous la présidence de Monsieur **Athanase NGASSAKI**, Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, Président de la Commission Nationale des Investissements.

Monsieur **Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA**, Directeur Général de l'Economie, Secrétaire Permanent de la Commission Nationale des Investissements, rapportait les affaires à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, la Commission Nationale des Investissements a examiné trente-cinq (35) demandes d'agrément aux avantages de la Charte des Investissements, représentant 510 123 238 016 FCFA d'intentions d'investissements à réaliser et 3 897 Emplois à créer.

A l'issue des travaux, vingt (20) demandes ont reçu un avis favorable sans réserve, huit (8) avis favorables sous réserve et sept (7) demandes ont été ajournées.

Débutés à 9 heures 30 mn, les travaux de la Commission Nationale des Investissements ont pris fin à 17h 15 min.

Le Président de séance

Athanase NGASSAKI

